



# ABONNEMENT RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS PARTENAIRES

## SAISON 2021/2022

Pour toute inscription : Présentez-vous à l'accueil Parking Maison de Tignes le Lac avec le dossier ci-dessous dûment complété et les justificatifs demandés. Vous indiquerez à l'hôtesse le parking souhaité. Son attribution dépendra des places disponibles.

<u>TARIFS</u>	<u>PIÈCES À JOINDRE</u>
Parking extérieur <b>185 €</b> Boucle Est / Lanches* / Tichot / Grande Motte*	✓ Carte grise du véhicule ✓ Paiement ✓ Caution (uniquement pour Boucle Est, Lanches, Tichot, Borsat et places avec arceau)
Parking couvert <b>410 €</b> Lac 1 ou 2 / Golf / Borsat / Lavachet*	
Parking couvert avec place réservée <b>695 €</b> Lac 2 ou 3 / Golf / Lavachet*	
* : attribution soumise à conditions particulières	<b>La carte grise et le justificatif doivent être au même nom</b>

### CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE PARKING

Parking :

N° de facture :

N° de télécommande / bip :

Règlement :

### IDENTIFICATION CLIENT

Nom de l'entreprise

Adresse

N° Téléphone de l'utilisateur

Email de l'utilisateur

### IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Plaque immatriculation

Marque / Modèle

Couleur

**Vous êtes responsable de la hauteur de votre véhicule et de son déneigement.**

**Les macarons sont obligatoires et doivent être collés sur les véhicules.**

## **CONDITIONS DE RÈGLEMENT**

PAIEMENT IMMEDIAT DU MONTANT TOTAL (chèque, CB ou espèces)

PAIEMENT DIFFERE (seul le paiement par chèque est accepté)

**En 2 fois :**

Parking Extérieur à 185 €

Je joins 2 chèques de 92.5 € qui seront encaissés le 15/01/22 et le 15/02/22

Parking Couvert à 410 €

Je joins 2 chèques de 205 € qui seront encaissés le 15/01/22 et le 15/02/22

Parking Couvert à 695 €

Je joins 2 chèques de 347.5 € qui seront encaissés le 15/01/22 et le 15/02/22

**En 3 fois :**

Parking Couvert à 410 €

Je joins 2 chèques de 1400 € qui seront encaissés le 15/01/22 et le 15/02/22 et 1 chèque de 130 € encaissé le 15/03/22

Parking Couvert à 695 €

Je joins 2 chèques de 235 € qui seront encaissés le 15/01/22 et le 15/02/22 et 1 chèque de 225 € encaissé le 15/03/22

**Tout chèque doit être émis à l'ordre de Tignes Développement Parking**

*J'accepte les conditions générales et les conditions de règlement (Les conditions générales de l'abonnement sont à disposition à notre accueil et remises avec votre facture)*

Date

Signature :

## **CAUTION**

**Montant des Cautions** Clé 50€ - Télécommande ou Badge 100€

Espèce

Chèque (CB non acceptée)

➤ La délivrance d'une télécommande ou d'une clé est conditionnée par le versement d'une caution  
Merci d'établir un chèque, séparé du règlement de votre abonnement

- La caution vous sera restituée à la fin de la saison lorsque vous aurez rendu votre télécommande, badge ou votre clé.
- Pour toute télécommande ou clé non restituée avant le 31 mai 2022 dernier délai, la caution sera encaissée définitivement (aucune relance ne sera faite et aucun remboursement ne sera effectué).
- La caution sera automatiquement encaissée en cas de perte ou de détérioration de la télécommande ou de la clé.

### **RESTITUTION (Télécommande ou clé) et REMISE DE LA CAUTION**

Date

Signature

**Tignes Développement  
Parkings**  
BP 51 73321 TIGNES Cedex  
Tel : 04 79 40 06 70

